



Implantation d'un verger

— Préalables —

Le pêcher est une espèce bien adaptée au climat méditerranéen.

Néanmoins, avant d'implanter un verger, il convient de prendre en compte le risque de gelée de printemps et l'exposition au vent de la parcelle, facteurs essentiels de productivité.

Le type de sol, les possibilités d'irrigation, le précédent cultural et l'historique de la parcelle (si pourridié, verticilliose, nématodes...) jouent également un rôle important.

Pour ces différentes raisons, le choix du couple porte-greffe - variété est décisif.

Une analyse de terre avant plantation est indispensable.

Le pêcher est assez sensible aux conditions climatiques : le froid hivernal doit être précoce, régulier et suffisant pour assurer la dormance et une belle floraison au printemps suivant. Un printemps clément suivi d'un été chaud et sec garantiront une bonne qualité des fruits.

Il est fréquent d'implanter un verger comportant 6 à 10 variétés dont l'échelonnement de maturité correspond à la période d'écoulement des fruits sur le marché. Exploiter plusieurs variétés sur un même site permet de minimiser les risques, des pertes éventuelles pouvant n'affecter que certaines d'entre elles.

Mais tous ces éléments techniques ne sont à considérer que quand l'exploitant aura la garantie que les futures pêches et nectarines pourront être vendues !

Le choix du circuit commercial et la valorisation des fruits sont les premiers gages de rentabilité du verger.

En circuit long, la pêche est soumise à des fluctuations de cours comme tous les fruits et légumes.

Il faut évaluer les possibilités d'écoulement et consulter les opérateurs économiques présents localement.

— Porte-greffe —

Le porte-greffe est l'agent de liaison entre le sol et la variété, il doit être choisi en fonction :

- des propriétés du sol : texture, risque d'asphyxie, teneur en calcaire actif
- de la compatibilité (affinité) avec la variété choisie
- de ses caractéristiques propres : vigueur conférée à la variété, rapidité de mise à fruits, productivité.

Il existe 3 espèces de porte-greffe : pêcher, hybride et prunier.

Le porte-greffe pêcher convient pour un large panel de sols, plutôt filtrants, de texture légère à équilibrée, mais supporte mal un fort taux de calcaire (pas plus de 7 % de calcaire actif).

Les porte-greffes hybrides conviennent en cas de replantation ou de sol pauvre, calcaire, de texture grossière. C'est ceux qui confèrent le plus de vigueur. Utilisation possible en sec.

Les porte-greffes prunier conviennent pour des sols limoneux, lourds, pas trop calcaires.

Tableau des principales caractéristiques des porte-greffes

Porte-greffe	Type	Affinité	Vigueur	Mise à fruits	Prod.	Calcaire	Asph.rac.	Replantat°
Montclar/GF 305	pêcher	+++	+++	+++	+++	00	000	000
GF 677 / Cadaman	hybride	+++	++++	++(+)	+++	0	000	0
Julior ou Myran	prunier	++(+)	+++(+)	++(+)	++(+)	00	0	00

++++ : forte +++ : bonne ++ : moyenne 000 : sensible 00 : moy .sensible 0 : peu sensible

Prod : productivité ; Asph rac : sensibilité à l'asphyxie racinaire.

Variétés

Le choix variétal dépend des débouchés commerciaux, les attentes des clients pouvant être différentes selon le circuit. **Consultez votre conseiller.**

S'orienter ensuite sur les critères suivants :

- productivité, capacité à faire du calibre
- conduite et forme des arbres aisées
- belle présentation des fruits et bonne qualité gustative

On classe les variétés de pêches en 4 catégories : pêches jaunes, pêches blanches, nectarines (et brugnons) jaunes, nectarines (et brugnons) blanches.

Dans ces 4 groupes, on trouve majoritairement des variétés à saveur douce (sucrées, à récolter à pleine maturité), et d'autres à saveur acidulée (équilibrées sucres-acide). Les attentes des clients s'orientent souvent aujourd'hui vers des fruits à saveur douce. La richesse en arômes est variable selon les variétés.

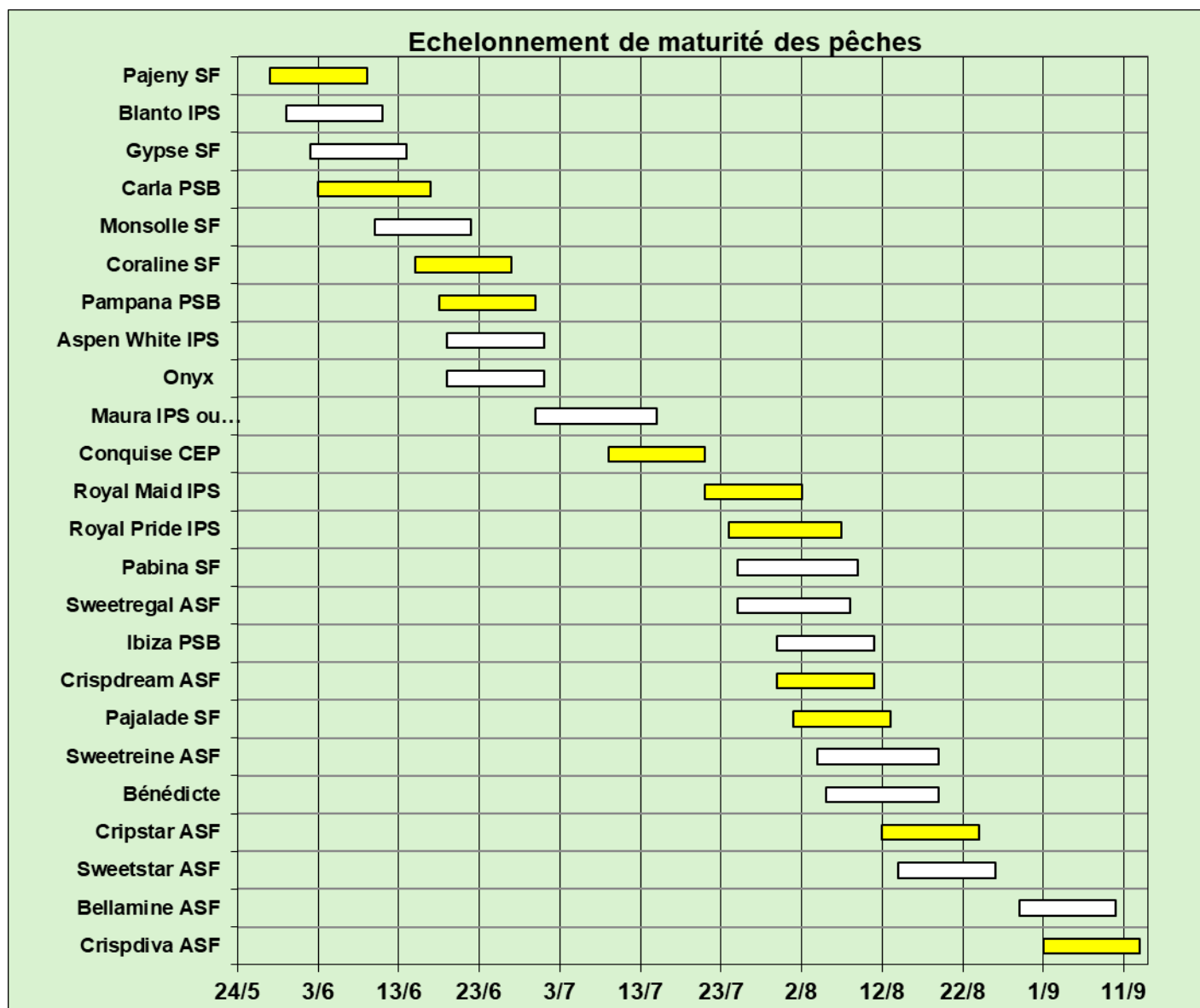
Il existe aussi une gamme de pêches et nectarines plates et une gamme de pêches et nectarines sanguines.

Les tableaux suivants présentent, pour le groupe pêche et le groupe nectarine, les variétés conseillées aujourd'hui ; l'éditeur et leur échelonnement de maturité.

Il existe un grand choix variétal, aussi ces tableaux ne sont pas exhaustifs et certaines variétés plus anciennes peuvent toujours avoir un intérêt.

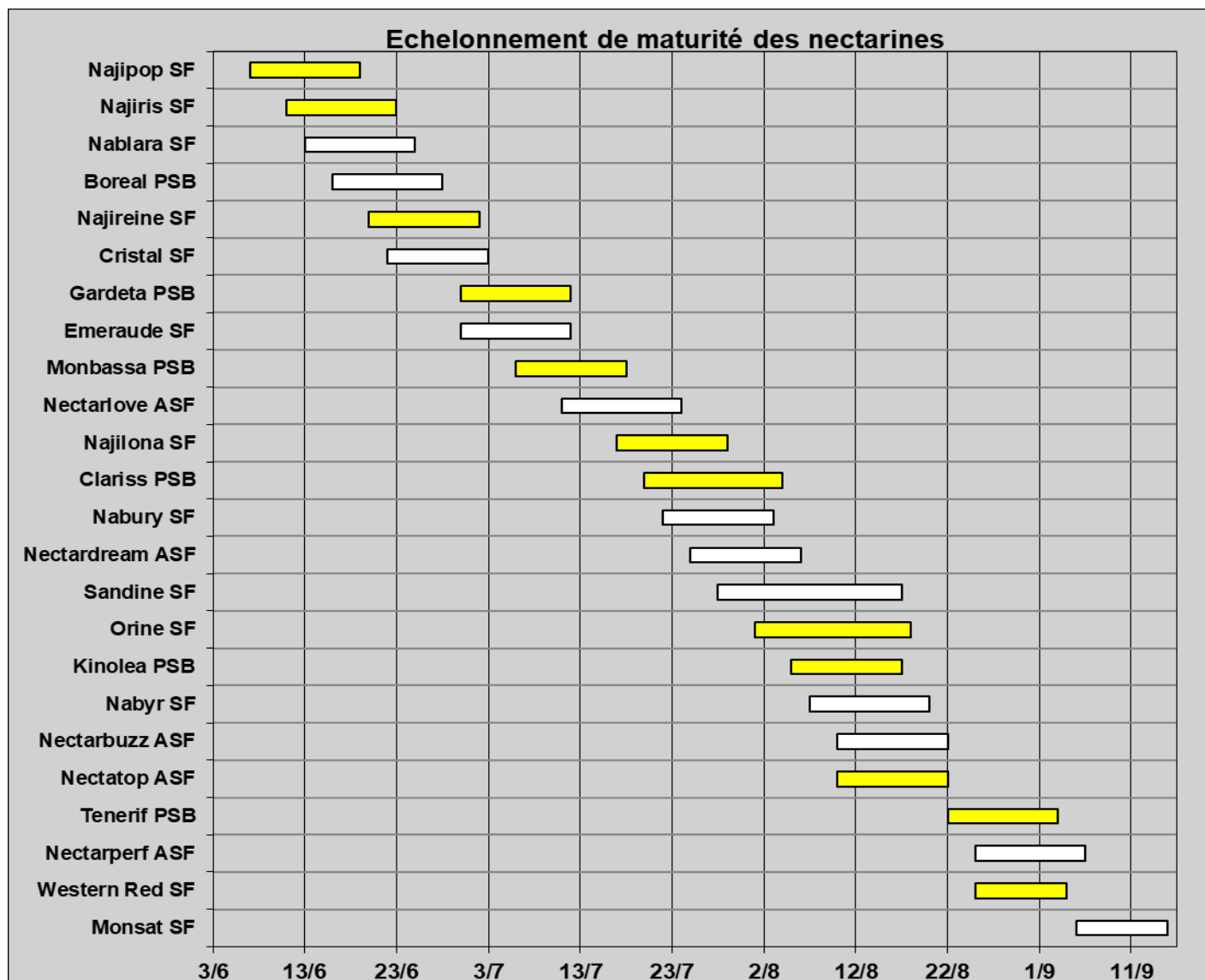
Les périodes de maturité données ici sont indicatives (référence maturités 2023-25 en Costières du Gard) et peuvent varier de quelques jours d'une situation géographique et d'une saison à l'autre.

A noter que la maturité d'une variété donnée s'étale en général sur 8 à 10 jours (3 à 4 passages).



Les barres jaunes correspondent aux plages de maturité des pêches jaunes.

Les barres blanches correspondent aux plages de maturité des pêches blanches.



Les barres jaunes correspondent aux plages de maturité des nectarines jaunes.
Les barres blanches correspondent aux plages de maturité des nectarines blanches.

Densité de plantation

Toutes les variétés de pêche-nectarine sont autofertiles. L'apport de ruches est optionnel.

Orienter les rangs dans le sens du vent dominant, nord-sud en général, pour éviter les prises au vent.

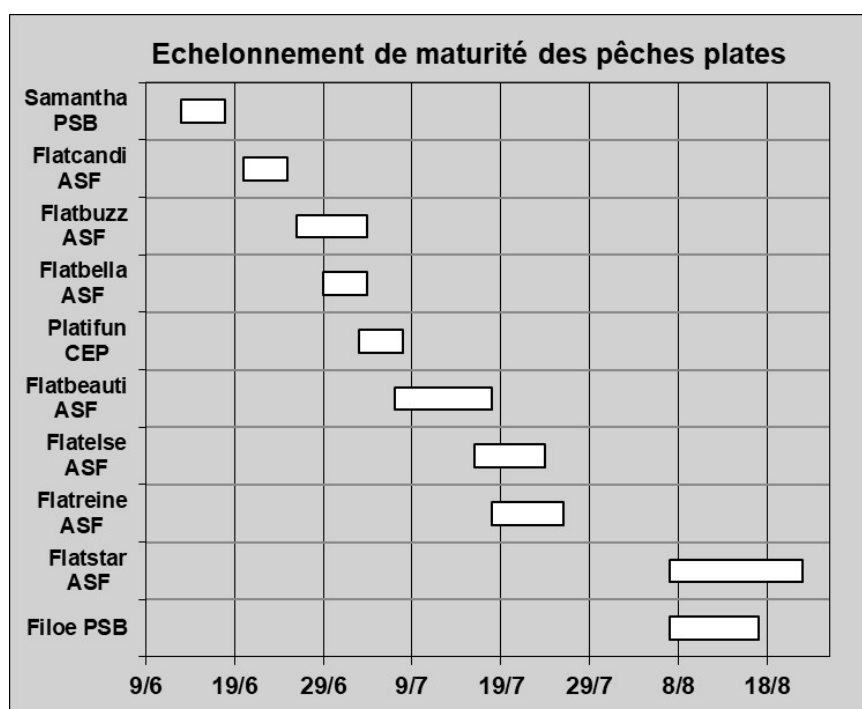
Les distances de plantation les plus fréquemment admises sont :

5 m x 3 m (soit 666 arbres/ha),

5 m x 3,5 m (soit 570 arbres/ha)

et **5 m x 4 m** (soit 500 arbres/ha)

Positionner les rangs de chaque variété dans l'ordre de maturité.



Préparation du sol et plantation

Idéalement, préparer le terrain 1 à 2 ans avant plantation.

L'implantation notamment d'une culture herbacée (graminée, plante fourragère) broyée en fin de cycle puis enfouie élèvera le niveau de matière organique et améliorera la structure du sol.

En fin d'été précédent la plantation, positionner une fumure de fond (phosphore, potasse) sur des bandes correspondant aux futures lignes de plantation. Doses d'apport à évaluer en fonction des résultats de l'analyse de sol.

Juste après, ameublir et aérer le sol, et ce avant les pluies :

- soit par un sous-solage croisé à 80 cm – 1 m de profondeur, sur sol sec ; utiliser un outil à dents droites rigides pour éclater les mottes et éviter de remonter de la terre des horizons profonds.

- soit par un labour de défoncement, si la parcelle portait une espèce ligneuse ; cela permettra d'extraire les racines et limiter les risques de pourridié ;

Travailler dans le sens de la pente pour faciliter le drainage.

Faire un **labour de 30-40 cm de profondeur**.

A l'automne, apporter **en plein un amendement organique** à raison de 30 à 40 t/ha. Un compost de

déchets verts, de marc, de fumier est à privilégier.

Incorporer l'amendement et la fumure par un travail superficiel avec un vibroculteur, une herse ou un pulvérisateur à disques (15-20 cm).

Chantier de plantation : idéalement en février.

- Dès réception des plants, les conserver le moins possible au frais :

- dans une cave fraîche
- Dans un frigo, avec une forte hygrométrie, sans fruits entreposés (température 3-5 °C), les scions posés à plat sur une palette et recouverts d'une bâche plastique.

- En jauge dans du sable humide à l'abri du soleil

- Piqueter la parcelle en respectant les distances de plantation.

- Préparer les trous manuellement à la bêche et ou à la pelle, en évitant de lisser les bords et le fond ou passer une charrue à 1 ou 2 versoirs pour ouvrir des raies.

- Planter les scions en assurant une bonne cohésion entre la terre et les racines. Les points de greffe lors de la plantation doivent se trouver à 15-20 cm du sol.

- Arroser juste après plantation.

- 1^{er} rabattage des scions à 60 cm du sol.

Pépiniéristes

Les pépiniéristes ci-dessous distribuent les variétés proposées en fonction des éditeurs avec lesquels ils sont partenaires. Il est recommandé d'en solliciter plusieurs pour obtenir les variétés souhaitées.

Une commande passée 2 ans à 18 mois avant la plantation permet de satisfaire correctement la demande.

Pépinières CROS-VIGUIER

Saint-Jean de Libron – 34500 Béziers

☎ 04 67 900 600 @ bureau@crosviguiier.com
www.crosviguiier.com

Pépinières GRADILIS

Mas de Cannes – 34131 Mauguio ☎ 04 67 29 60 06

@ contact@gradilis.com / <https://gradilis.com>

Pépinières TOULEMONDE

Mas Demian – 30300 Jonquières St Vincent

☎ 04 66 74 60 00 @ pepinieres@toulemonde.fr
www.toulemonde.fr

Pépinières LAFOND

Chemin de la Barthelasse – 84603 Valréas

☎ 04 90 35 12 40

Pépinières GILLIBERT (ASF)

1085 Les Lones 84420 Piolen ☎ 04 90 29 51 67

@ arbo@gillibertplant.fr / www.gillibertplant.fr

Pépinières DALIVAL

02600 Villers-Cotterêts ☎ 03 23 96 56 50 @

info@dalival.com / www.dalival.com

Pépinières ESCANDE

Millet – 47500 Saint-Vite ☎ 05 53 71 22 13 / 07 78 95 59 88

@ commercial@pepinieres-escande.com
www.pepinieres-escande.com

Pépinières DARNAUD

199, Route de Marseille – 26200 Montélimar

☎ 04 75 90 92 89 @ contact@ips-plant.com

Pépinières VEAUUVY

Chantegrillet – 26400 Crest ☎ 04 75 25 12 12

@ contact@pepinieres-veauvy.fr
www.pepinieres-veauvy.fr

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*